

Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

Assemblée Générale

jeudi 7 mars 2019, à 19h00
à la
Salle Roger Federer (1er étage)
Centre Socioculturel
Rte du Bois 27, 1024 Ecublens

Procès-verbal

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Validation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mars 2018
3. Rapport d'activité 2018
4. Compte au 31.12.2018
5. Budget 2019 - 2020
6. Election des membres du comité
7. Agenda 2019
8. Évolution de l'Association
9. Divers

1. Bienvenue

Le Président, M. Jean Baechler, également responsable de la coordination, souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance en présence de 24 membres de l'association et 9 invités.

En préambule, il remercie chaleureusement la Municipalité d'Ecublens pour la mise à disposition des locaux et l'agape qui suivra la séance. Il salue la présence de Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale M. Serge Nicod, chef du Service des affaires sociales, familiales et du logement qui nous a préparé la salle.

Mme Manzini remercie les membres pour tout le travail effectué et salue également l'engagement des bénévoles dans l'accompagnement des personnes à mobilité réduite, et en particulier celui des bénévoles du BEMS.

Le Président prie Mme Pascale Manzini, de transmettre les salutations et les remerciements de l'association à la Municipalité d'Ecublens.

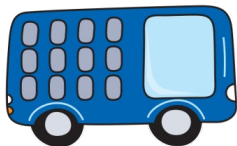
Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et tout particulièrement aux représentants des communes et Représentants d'Associations :

- M. Georges Chevallaz, Chef du service Enfance-Cohésion Sociale, Renens
- M. José Rohrer, Directeur général adjoint de l'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile)

ainsi qu'à notre invité :

- M. Jean-François Journot, Vérificateur comptes.

A leurs arrivées, le Président souhaite la bienvenue à Mme Manon Fawer, Vice-présidente, Coordinatrice de notre Association.



Bénévoles
Mèbre - Sorge

Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

Il salue les représentants des communes :

- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale de Crissier
- Mme Loubna Laabar, Conseillère municipale de Chavanne-près-Renens
- Mme Karine Clerc, Conseillère municipale de Renens

Et :

- Mme Tiziana Brutto Koller, directrice de l'APREMADOL (Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois)

Le Président est heureux d'accueillir également onze nouveaux membres arrivés depuis 2018, après l'assemblée générale :

- M. Antonio RIVETTI
- M. Claude IFF
- M. Jean-Jacques GUICHOUD
- M. Erich WALTHER
- M. Claude ZUFFEREY
- Melle Nathalie YÉGHEN
- M. Steve SCHURMANN
- M. Paul-André RUMLEY
- M. Jean-Luc ROGGO pour l'administration
- M. Raymond GILLIÉRON téléphoniste et
- Mme Karin DESPONT inscrite le 21 février dernier, chauffeur.

Il informe qu'une liste des présences tourne et prie chacun et chacune de bien vouloir y ajouter ses noms, prénoms et la signer.

Il remercie les membres fondateurs pour leur présence : Mmes Manon Fawer, Marie-Louise Bürki et M. Bernard Villet ainsi que les membres présent. Voir liste de présence.

Se sont excusés avant l'assemblée :

- La Municipalités de Villars-Ste-Croix
- Mme Sophie Boucard – Responsable du bureau TMRL (Transport Mobilité Réduite Lausanne)
- Mme Nathalie Milliot, Bénévolat Vaud, invitée
- M. Pierre Hasenauer, Service d'Entraide Bénévole de Lausanne, invité
- Mme Brigitte Pahud, Service Bénévole de Pully, Lutry, Belmont et Paudex, invitée

Et nos membres

- M. Silvino Costa
- M. Raymond Gilliéron

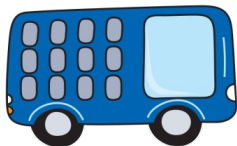
L'ordre du jour envoyé avec la convocation à cette assemblée est accepté à l'unanimité, sans modifications.

2. Validation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mars 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée tenue le 22 mars 2018, adressé avec la convocation, est validé sans demande de modifications à l'unanimité et avec les remerciements à son auteur. Le Président précise que des copies sont annexées aux documents remis à chacun par messagerie électronique avant l'assemblée.

3. Rapport d'activité 2018

Le Président donne lecture du rapport d'activité (annexé) remis également avant l'assemblée. Le rapport ne soulevant aucune question, l'assemblée le valide à l'unanimité sans modification.



Bénévoles
Mèbre - Sorge

Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

4. Comptes au 31.12.2018

Le Président présente les résultats au 31.12.2018. Il présente les postes du bilan et les entrées et sorties enregistrées en 2018 au compte d'exploitation (voir document annexé).

Il précise que le déficit de CHF 2224.- est dû à l'augmentation du nombre d'appels durant l'année 2018, nous avons passé de 3 à 4 demi-journées de téléphone en ajoutant le vendredi. Nous avons engagé un ou une téléphoniste de plus, acheté des portables avec cartes SIM afin de garder le même n° d'appel pour 4 portables. Nous enregistrons automatiquement une augmentation des indemnités.

Les variations concernant les frais CCP ou le matériel (classeurs, quittances) sont dues évidemment au nombre croissant de courses exécutées, de factures émises et l'engagement de 8 chauffeurs.

Le Président donne la parole à M. Jean-François Journot, vérificateur des comptes, pour lecture de son rapport ci-annexé. Au vu de la qualité de la tenue de la comptabilité de l'association, il recommande à l'assemblée l'approbation des comptes au 31.12.2018, en remerciant le caissier-président pour l'excellence de son travail.

L'assemblée suit les recommandations de M. Journot et valide à l'unanimité les comptes 2018 de l'association.

L'assemblée donne également décharge à l'unanimité au vérificateur des comptes en le remerciant chaleureusement pour son travail.

5. Budget 2019-2020

D'année en année, les dépenses s'adaptent au rythme des activités et du nombre de membre de l'association. Déjà accepté l'année précédente lors de l'Assemblée Générale, le budget 2019 n'est pas mis en discussion. Le Président précise que ce dernier est élaboré très tôt afin d'être adressé à l'APREMADOL dans les délais.

Lors de notre dernière assemblée, M. Chevallaz avait indiqué que son service pouvait être sollicité en cas de difficulté de l'association. Une demande sera faite en cas de besoin.

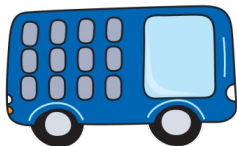
Le Président informe toutefois qu'outre la demande d'aide annuelle de Fr. 4'000.- budgétée, une demande de soutien exceptionnel de Fr. 5'000.- a été adressée à l'APREMADOL en décembre 2018 afin de créer un fonds de trésorerie pour assurer le paiement des chauffeurs, Il remercie sincèrement le comité de l'APRMADOL pour avoir validé ce soutien exceptionnel.

Le budget 2020 présente quelques postes indéfinis. Au point 8, Évolution de l'Association des modifications de la structure, à l'étude, seront présentées. Le budget 2020 n'est donc pas vous soumis pour approbation car il est directement lié à cette évolution, tout comme les dépenses supplémentaires pour 2019.

Une fois déterminé, peut-être avant la fin de l'été, le budget sera soumis pour acceptation lors d'une assemblée générale extraordinaire.

6. Election des membres du comité et du vérificateur des comptes

Les membres du comité, M. Jean Baechler, président, coordinateur-responsable et également trésorier, et Manon Fawer, vice-présidente et coordinatrice, sont disponibles pour un nouveau mandat. Ils sont réélus à l'unanimité.



Bénévoles
Mèbre - Sorge

Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

Pour la vérification des comptes, le Président propose de reconduire le mandat de M. Journot, pour autant qu'il l'accepte. Il précise que sa tâche est assurée bénévolement.

Acceptant de reconduire son mandat, l'assemblée valide M. Journot dans sa fonction à l'unanimité.

En guise de remerciements pour son engagement bénévole, le Président propose d'inviter M. Journot au souper de fin d'année.

Les évolutions de structure de l'Association entraîneront probablement des modifications des procédures et éventuellement des statuts. Aussi il est utile de créer une Commission pour l'étude de ces modifications.

3 personnes se sont proposées pour compléter cette commission qui sera convoquée selon l'utilité.

Elle sera composée du :

- | | |
|----------------------------|---------------------|
| - Coordinateur-responsable | Jean Baechler |
| - Coordinatrice | Manon Fawer |
| - Membre | Claude Lancia |
| - Membre | Pierre-Louis Pasche |
| - Membre | Jean-Luc Roggo |

Remerciements pour leur engagement.

7. Agenda 2019

Le Président communique que les réunions "café-croissant" du samedi matin à 09h30 sont reconduites cette année aux dates suivantes : le 4 mai, le 29 juin, le 7 septembre et le 14 décembre. Toutes auront lieu à l'Hôtel Discovery à Crissier.

La date du 10 octobre 2019 est réservée pour le souper annuel des membres de l'association, accompagnés des conjoint-e-s Le lieu sera communiqué en temps utile.

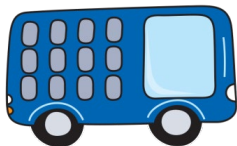
La date du 5 mars 2020 est retenue pour la prochaine Assemblée générale. M. Pierre-Louis Pasche accepte d'organiser à nouveau l'assemblée. Le Président demande si une commune du district est disponible pour l'accueillir. Mme Loubna Laabar propose qu'elle se tienne à Chavannes-près-Renens. Elle informera son chef de service pour la réservation d'une salle. Elle propose également d'offrir le vin d'accueil. Le Président et l'assemblée la remercient sincèrement.

8. Évolution de l'Association

Nous avons vécu en 2018 une augmentation d'appels qui a dépassé nos capacités. La moyenne du nombre de demandes journalières a passé de 15 en 3 demi-journées à 25 en 4 demi-journées, avec des pointes à 35. Certains appels n'arrivent pas, le téléphone étant occupé, bon nombre de bénéficiaires impatients appelle sur le portable du Président pour se plaindre.

Le 2 octobre 2018, lors de la rencontre des responsables d'associations vaudoise, organisée par Bénévolat Vaud, en présence de M. José Rohrer, Directeur général adjoint de l'AVASAD le Président s'est exprimé sur les craintes de devoir poser des limites à nos services.

Un contact a été pris et le 4 février 2019, une rencontre a été programmée avec Mme Sophie Boucard – Responsable du bureau TMRL, Mme Tiziana Brutto Koller, directrice de l'APREMADOL et une représentante de Bénévolat Vaud dans les bureaux de l'AVASAD. Après la présentation de nos besoins, il a été discuté des disponibilités de chacun pour libérer l'Association d'un stress qui n'a plus rien à voir avec le bénévolat.



Bénévoles
Mèbre - Sorge

Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

Pour présenter les suites à donner à cette séance, M. Rohrer Directeur général adjoint de l'AVASAD nous transmet d'abord quelques informations sur l'ampleur du bénévolat actif pour le maintien à domicile dans le canton. Partagés entre les transports professionnels et bénévoles, 10'800 bénéficiaires ont demandé 194'000 courses et chaque année nous constatons une augmentation.

Les difficultés que nous rencontrons sont communes à d'autres associations qui, comme nous, désirent garder leur autonomie, ce qui est le premier souci dans la nouvelle organisation. M. Rohrer précise que dans le nord vaudois, Yverdon fonctionne sur un principe proche de ce que nous demandons. Les 30'000 appels transitent par le bureau régional du transport à mobilité réduite (TMR) qui sont traités et transmis aux différentes associations ou taxis pour attribution aux chauffeurs. Les courses sont ainsi enregistrées conjointement 48 heures avant leur exécution.

Lors de la séance de travail du 4 février 2019 Mme Boucard (TMRL) a eu un accueil favorable pour venir à notre rencontre et prendre dans ses bureaux les appels de l'Ouest lausannois. Le flux d'informations est à l'étude et nous sera présenté en avril. Le transfert des appels de nos téléphonistes vers le bureau TMRL demande que l'on formalise la prise d'informations et son routage à notre attention pour l'attribution des courses à nos chauffeurs. Nous devrions pouvoir partager ou consulter les informations enregistrées sur le réseau AVASAD avec le logiciel en développement. Avec ceci, nous devrions diminuer la charge administrative de notre association.

Selon M.Rohrer, il s'agit d'un joli job qui nous attend et nous nous réjouissons de participer au développement de ce partenariat.

Le Président remercie M. Rohrer pour ces informations.

Les membres seront renseignés régulièrement sur l'avancement de ces travaux, lors des café-croissants

9. Divers

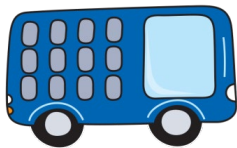
1. Programme de formation Bénévolat-Vaud

Le Président informe que le nouveau programme des formations de Bénévolat-Vaud est disponible. Il rappelle que le rôle du chauffeur bénévole n'est pas seulement de conduire les bénéficiaires d'un endroit à un autre, mais qu'il consiste aussi à les aider dans leur déplacement. Les cas de mobilité réduite peuvent être de léger à lourd, avec un accompagnement depuis l'appartement jusqu'au cabinet du médecin par exemple. Pour permettre d'accompagner ces personnes en toute confiance, les chauffeurs ont accès à différentes formations. Il rapporte ci-après les modules recommandés :

- Être bénévole, entre motivation et exigences vendredi 29 mars ou
jeudi 19 septembre 9H-12H30
- Accompagner la personne dans sa mobilité réduite en confiance et en sécurité mardi 28 mai 9H30-16H
- Accompagner l'autre, entre écouter et savoir-faire lundi 25 mars 9H-17H
- Conduire aujourd'hui en confiance vendredi 3 mai ou
mardi 5 novembre 13H30-16H
- Premiers secours aux personnes en difficulté ou accidentées samedi 9 novembre 9H-16H30

Les modules « compléter nos connaissances » sont :

- Savoir dire non... ou comment poser ses limites jeudi 9 mai 9H-16H30



Bénévoles
Mèbre - Sorge

Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

- Vivre les émotions... les comprendre et les identifier
vendredi 17 mai ou
mardi 8 octobre 9H-16H30
- Tout savoir sur les troubles de la mémoire et la maladie d'Alzheimer !
jeudi 10 octobre 9H-16H30
- Osons regarder nos conflits... autrement
vendredi 24 mai 9H-16H30
- Comprendre les personnes souffrant de difficultés psychiques
vendredi 20 septembre
9H-12H
- Analyser sa pratique de l'écoute
mercredi 9 octobre 9H-12H

Toutes ces formations sont détaillées sur le site :

www.benevolat-vaud.ch/images/formations/Formations2019.pdf

Le Président rappelle que l'association dispose d'un montant destiné à prendre en charge les coûts des cours pour ses membres. Chacun peut donc s'inscrire personnellement auprès de Bénévolat Vaud et remettre le BVR, avec la copie de l'inscription, pour paiement au Président.

2. Procédures

Le Président rappelle que pour tout transport à but médical, une quittance doit être donnée au bénéficiaire contre paiement direct. Des carnets de quittances sont à disposition.

Les cartes de légitimation 10x10 de chauffeurs bénévoles sont toujours valables et obligatoires pour les parkings. En cas de perte, il faut dès que possible en redemander une.

La carte plus grande, plastifiée à mettre derrière le pare-brise, est là pour ce faire reconnaître lors de nos déplacements. Ce n'est pas une carte de légitimation.

3. Discussion - échanges

Nous adressons nos remerciements à la Municipalité de Chavannes-près-Renens qui nous accueillera lors de notre prochaine assemblée générale le 5 mars 2020.

La discussion n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée à 20h30 en remerciant M. Pierre-Louis Pasche pour l'organisation de l'assemblée. Il remercie également les membres présents pour leur contribution et invite chacune et chacun à participer à l'apéritif généreusement offert par la commune d'Ecublens.

Jean Baechler
Président
Coordinateur-responsable

Manon Fawer
Vice-présidente
Coordinatrice

PV : Anne-Marie Rapin, 12.04.2019

Annexes : Rapport d'activité 2018
Bilan et comptes 2018
Rapport du vérificateur des comptes